

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 31 MARS 1848.

Crédit supplémentaire de 50,163 francs au Département de la Guerre (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (²), PAR M. DE MAN D'ATTENRODE.

MESSIEURS,

La demande de crédit supplémentaire, qui fait l'objet de ce rapport, tend à augmenter au Budget de la Guerre de l'exercice 1847 :

1° L'art. 7 de la section 3 du chap. II. <i>Frais de route et de séjour des officiers</i> , de fr.	2,300 »
2° L'art. 3 du chap. III. <i>Solde des élèves de l'école militaire</i> , de	1,863 »
3° L'art. 1 ^{er} du chap. IV. <i>Pharmacie centrale</i> , de	19,000 »
4° L'art. 2 du chap. IV. <i>Solde, supplément de solde et pain des militaires malades</i>	27,000 »
TOTAL. fr.	<u>50,163 »</u>

Cette demande de crédit supplémentaire n'a pas pour effet d'augmenter le chiffre alloué par le Budget de la Guerre de 1847, parce que plusieurs de ses articles offrent des excédants disponibles, qui s'élèvent à 320,000 francs.

(¹) Projet de loi, n° 183.

(²) La commission, présidée par M. VERHAGEN, se compose de MM. DE CORSWAEM, DE MAN D'ATTENRODE, DE GARCIA DE LA VEGA, A. DU BUS, DE VILLEGAS et MANILIUS.

Cette demande est une conséquence du fractionnement du crédit alloué par la loi du Budget , pour l'entretien de l'armée , en 46 articles. Le fractionnement nuit à la liberté d'action du chef du Département , parce qu'il lui est interdit d'opérer des transferts d'un article à un autre.

Mais ce système offre des garanties incontestables , pourvu qu'il ne soit pas poussé trop loin , parce qu'il rappelle aux ordonnateurs les intentions de la Législature , et donne à son contrôle journalier, la Cour des Comptes , les moyens de les faire respecter.

Votre commission a admis les motifs allégués par le Gouvernement dans son exposé à l'appui de cette demande de crédit supplémentaire , qui ne consiste en réalité qu'à lui donner la faculté de disposer d'un excédant de crédit de 320,000 francs jusqu'à concurrence de 50,163 francs ; elle a donc l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur ,

B^{on} DE MAN D'ATTENRODE.

Le Président ,

VERHAEGEN.